



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accès des locaux

Question écrite n° 49021

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État aux personnes handicapées sur le faible degré d'accessibilité des tribunaux pour les personnes souffrant d'un handicap physique. C'est ainsi que de nombreux constats ont été effectués dans des tribunaux sans concrétisation immédiate. Il lui demande les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de ce constat qui est, de surcroît, déploré par l'association des paralyés de France (APF).

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49021

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : personnes handicapées

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 2004, page 8078